

Compte-rendu du Conseil d'Administration du CDS34 du 22 novembre 2023

Présents : Jean-Michel Salmon, Monique Frei, Laurence Salmon, Maxime Lacroix, Jean-Pierre Rouges, Claudie Serin, Thierry Legavre
Excusé : Jérôme Bouisseren

Ordre du jour :

- Avancement CDESI sur aven de la fausse monnaie.
- Avancement dossier aven Vidal.
- Vente lampe caussenard
- Demandes financement 2024
- Demandes d'aide personnelle à formation
- Tour de table prochaine olympiade

I. Dossier CDESI AVEN DE LE FAUSSE MONNAIE :

Le lundi 13 novembre, Jean-Michel Salmon a participé à une réunion à la Fausse Monnaie avec le maire du Mas de Londres, la ComCom du Pic Saint Loup (L. De Robert et E. Lapique), le département de l'Hérault (H. Dijols) et l'ONF (M. Parrot et l'ingénieur responsable du site), de façon à instruire définitivement le classement de cette cavité (traversée) au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et itinéraires).

Il a été décidé ce qui suit :

- Le CDS34 sera responsable de la cavité et de ses aménagements (déjà réalisés), via une convention passée avec l'ONF, et une autre avec le département,
- Les voitures se rangeront dans le virage au bord de la route (départ du GR), car la prairie actuelle, classée « prairie humide », va être définitivement fermée par l'ONF,
- Des petits balisages seront mis le long du chemin d'accès (petits triangles de couleur) et entre les 2 entrées,
- Un panneau sera installé à l'entrée de la cavité avec l'ONF, la ComCom, la mairie et le CDS34 (frais à la charge de la ComCom). Le contenu des panneaux sera rédigé en commun entre les divers partenaires, comme pour l'aven de Genevaux,
- Le CDS34 posera une protection en caillebotis ouvrable pour éviter d'éventuelles chutes sur la seconde entrée (à sa charge).

II. AVEN VIDAL :

Lors de cette même entrevue sur le terrain, Jean-Michel Salmon s'est entretenu avec le responsable de Natura 2000 de la ComCom du Pic Saint-loup (E. Lapique) : l'aven devrait être interdit d'accès de novembre à mars, pour cause de nidification massive de chiroptères (site d'importance régionale désormais). Dès 2024, l'ONF va procéder à la pose de panneaux

d'interdiction et de recommandations d'accès. Ensuite, rapidement, il va y avoir pose d'une porte fermant à clef l'accès à la cavité.

Au titre du CDS34, mais également des professionnels, Jean-Michel Salmon a milité fortement pour que la porte posée soit enlevée lors des périodes où l'accès à la cavité sera possible. Des réunions vont avoir lieu pour la concertation début 2024, et devront être suivies par le prochain bureau.

III. VENTE LAMPE CAUSSENARD :

Il reste une lampe neuve STOOBS YETI à vendre (lot non retiré lors du Causсенard). La mise en vente est de 250 €, soit 10 € de moins que le prix catalogue.

IV. DEMANDE FINANCEMENT 2024 :

Demandes réalisées en novembre au Conseil Départemental pour le fonctionnement du CDS34 (2250 €) et pour le SSF34 (2100 €).
Le dossier PFS2024 sera préparé pour le mois de mars.

V. DEMANDES D'AIDE A LA FORMATION

Pour 2024 :

- Demande pour 2 formations initiateurs (club GSM)
- Demande pour une formation initiateur (club SCM)

Le CDS34 prend en charge 25% du montant global de la formation (hors frais de voyage), soit 152 € par personne.

VI. PROCHAINE OLYMPIADE :

La prochaine AG du CDS34 aura lieu le **samedi 2 mars 2024**
à la maison régionale des sports à Montpellier (en face de Décathlon Odysseum).

Nous y entamerons un changement d'olympiades, donc un changement de mandature. En l'occurrence, **un appel à candidature pour renouveler le Conseil d'Administration du CDS34 est lancé !** Veuillez nous faire part de vos candidatures éventuelles et en particulier si vous avez des idées de projets novateurs par envoi sur le mail du CDS : cdspeleo34@gmail.com

PROCHAINE REUNION du CDS34
Le mercredi 17 janvier 2024 à 19h 30
Au local du SCM à Montpellier